



UNE OPERATION DE

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'offre des CCI des Pays de la Loire 2021

Recyclez votre glassine avec RECY'GLASSINE

Dès le 12 février 2021

« un programme retenu lors de l'appel à projet régional économie circulaire 2020
et soutenu par ADEME-CONSEIL REGIONAL-DREAL »

Vous ne le savez peut-être pas , mais la glassine peut se recycler ! Pourtant moins de 10% du gisement est recyclé !

Alors si vous produisez ce déchet (dorsaux d'étiquettes, papier siliconé, ...), l'opération RECY'GLASSINE est faite pour vous !

En 2021, les coûts de recyclage de cette matière sont gratuits* !

** sous conditions de respect du cahier des charges recycleurs*

La CCI se mobilise pour promouvoir, faciliter et généraliser le tri et le recyclage de la glassine : venez profiter de l'information et de l'accompagnement qui vous est offert sur toute l'année 2021.

Comment recycler ?

1. **Echange téléphonique puis rendez-vous** pour qualifier votre gisement (quantité, qualité, conditionnement...) et évaluer la faisabilité



- ✓ Glassine papier
- ✓ Dorsaux blancs, miel, ...
- ✓ Matière pure



- × Adhésif, étiquette, plastiques
- × Mandrins, cartons
- × Toute autre impureté

2. **Proposition de solutions en fonction de la situation :**
 - En direct avec un recycleur qualifié pour le recyclage
 - Vers un prestataire assurant prise en charge, la conformité et la traçabilité du recyclage
 - Organisation de collectes groupées avec un intermédiaire
3. **Accompagnement** à la contractualisation et à la mise en œuvre opérationnelle de la solution jusqu'au recyclage des premiers volumes.

VOS CONTACTS

David WALLE

david.walle@paysdelaloire.cci.fr
T. 02 41 20 49 08

Cécile MUGNIER

cecile.mugnier@paysdelaloire.cci.fr
T. 02 41 20 49 17